

Protocole sanitaire et fonctionnement du centre de loisirs

"La Clé des Champs" année scolaire 2020/2021

Mis à jour le 15 février 2021

Le protocole émanant du ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports et de la Direction de la Jeunesse de l'Éducation populaire et de la Vie Associative, remis à jour le 12 février 2021, précise les modalités de fonctionnement des accueils collectifs de mineurs sans hébergement. Il repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. La situation sera régulièrement évaluée afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités. Ce protocole s'applique aux accueils de loisirs périscolaires, aux accueils de loisirs extrascolaires, aux accueils de jeunes et aux accueils de scoutisme sans hébergement

*Le Premier ministre a adapté le 14 janvier, la stratégie d'aménagement des mesures sanitaires tenant compte de la situation épidémique liée à la covid-19 et notamment de l'apparition de nouveaux variants de ce virus. Ces nouvelles mesures appellent **un renforcement des mesures sanitaires** au sein des Accueil Collectifs de mineurs:*

Ce protocole sanitaire est adapté en cohérence avec les mesures applicables aux écoles et établissements scolaires.

S'agissant de la mesure de couvre-feu applicable à l'ensemble du territoire métropolitain, les déplacements des responsables légaux et des mineurs en provenance de ou vers les lieux d'accueil restent autorisés après 18 heures, sous couvert de la complétion par les parents de l'attestation de déplacement dérogatoire.

**Quelques consignes sont à connaître pour le séjour de votre enfant.
Nous vous prions de lire attentivement ce protocole.**

Règles d'accueil en lien avec l'état de santé

Aucun enfant fébrile ne doit être accueilli .

Outre la surveillance de l'apparition de symptômes chez leur enfant, les parents sont invités à prendre sa température avant le départ pour l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (38,0°C), l'enfant ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli.

De même, les mineurs ayant été testés positivement au SARS Cov 2 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contacts à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

-Une prise de température sera effectuée à l'arrivée de l'enfant sur le lieu d'accueil.

Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs de moins de 6 ans

De plus, aucun professionnel présentant lui-même des signes infectieux ne doit venir travailler.

-Une prise de température sera effectuée à l'arrivée des agents.

Le port du **masque grand public de catégorie 1 ou un masque chirurgical** est obligatoire pour les encadrants et pour toute personne prenant part à l'accueil des enfants aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des espaces du centre .

Horaires d'accueil:

Matin: 7h45 à 9h30

Avant le repas: 11h à 12h30

Après le repas: 13h30 à 14h00

Le soir : 16h30 à 18h15

Accueil des familles

Entrée et sortie par l'entrée du Bt A.

Prise des températures pour les enfants par un adjoint d'accueil.

Orientation des familles pour le lieu des groupes de chaque enfant par un adjoint.

Les enfants sont amenés par les parents sur les groupes respectifs

Masque obligatoire pour les adultes (masque grand public de catégorie 1 ou un masque chirurgical, les masques faits à la maison étant interdits à partir du 8 février)

Seuls les enfants rentrent dans les salles d'activité où ils sont accueillis.

Les accueils de 11h à 12h30 et de 13h30 à 14h sont faits par un adjoint qui récupère les enfants inscrits en ½ journée.

Accueil des enfants

Les parents ne rentrent pas dans les salles et laissent leur enfant à l'animateur du groupe en gardant une distance minimale d'un mètre. Les sacs et les vestes des enfants sont déposés aux vestiaires dans le couloir des bâtiments (Attention vestiaires nominatifs).

L'organisation générale du centre : Le principe est celui du non brassage des groupes

Les temps d'activités

Les activités vont se dérouler dans les salles de chaque groupe ou à l'extérieur en respectant une distanciation pour que les lieux de jeux et d'activités soient suffisamment espacés entre chaque groupe d'enfants et éviter les croisements.

Avant et après chaque activité les enfants et les animateurs se laveront les mains (expliquer aux enfants le lavage des mains, simple et efficace).

Les jouets facilement lavables seront privilégiés et seront désinfectés après chaque journée.

Les groupes seront constitués pour toute la durée de la période d'accueil.

Les sorties à proximité du lieu d'accueil sont autorisées, sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès à ces équipements. Le groupe en sortie peut être le groupe complet, soit au maximum 16 enfants et les accompagnants.

Des activités physiques pourront être organisées **uniquement en extérieur**. Elles devront permettre le respect de la distanciation sociale et le respect des gestes barrières.

Les salles d'activités seront aérées régulièrement, quelques minutes toutes les heures.

Les repas

Les repas, collations et les goûters seront fournis par le Centre de Loisirs Maternel.

Il y aura deux services

11h30: 3 groupes (plus petits)

12h30: 3 groupes

Les repas seront pris dans le réfectoire.

Lavage des mains avant et après le repas.

La distance préconisée entre les groupes d'enfants (2 mètres) sera maintenue entre les tables.

Les adultes ne mangent pas en même temps que les enfants afin qu'il n'y ait pas de rupture du port du masque des adultes en présence des enfants.

Temps de repos

Les plus grands font un temps calme et les plus petits font la sieste dans leur dortoir respectif.

Chaque enfant a un lit et les draps identifiés nominativement.

La salle est aérée après la sieste des enfants.

Les lits utilisés sont désinfectés par un agent d'entretien régulièrement

Après le temps calme des enfants, les activités reprennent avec les mêmes consignes d'hygiène.

Les règles de sécurité et d'évacuation sont identiques aux accueils habituels.

Entretien des locaux

L'entretien des locaux est effectué au moins une fois par jour ainsi que sur les points contacts des lieux communs aux groupes.

Un nettoyage des sols et des surfaces des espaces de restauration sera réalisé au minimum une fois par jour. Pour les tables, le nettoyage désinfectant sera réalisé après chaque service.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

Conduite à tenir en cas d'apparition de signes évocateurs durant l'accueil:

Isolement immédiat de la personne dans l'attente du retour à domicile ou de la prise en charge médicale :

- s'il s'agit d'un adulte : avec un masque

- s'il s'agit d'un enfant : à l'infirmierie ou dans un espace dédié permettant sa surveillance par un adulte dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale, avec un masque pour les enfants en âge d'en porter (impératif à partir de 6 ans) ;

- Respect impératif des gestes barrières ;

S'il s'agit d'un enfant, appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent le chercher en respectant les gestes barrières ;

L'enfant malade devra consulter un médecin et ne pourra revenir qu'après un délai de sept jours et en l'absence de symptôme s'il a été testé positif au COVID 19.